

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 mai 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—  
MOTION DE DÉFIANCE—LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES  
JEUNES

L'hon. John Wise (Elgin) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir établi des politiques qui ne réussissent toujours pas à ramener même au niveau antérieur à la récession les possibilités d'emploi pour les jeunes au moment où des centaines de milliers de jeunes Canadiens s'apprentent à quitter les écoles et les universités pour se joindre à la population active et où le taux de chômage chez les jeunes adultes du Canada demeure le plus élevé de tous les pays occidentaux industrialisés.

—Monsieur le Président, je suis heureux d'ouvrir ce débat sur un problème très important auquel se heurtent tous les niveaux de gouvernement, qu'il s'agisse des municipalités, des provinces ou du gouvernement fédéral libéral actuellement au pouvoir. Tout le monde conviendra, j'en suis sûr, que le chômage parmi les jeunes constitue l'un des défis les plus importants que doivent relever la société canadienne, nos chefs d'entreprise et dirigeants industriels, ainsi que les hommes politiques à tous les niveaux. Tout le monde conviendra également, je pense, que les méthodes employées pour résoudre ce problème détermineront le caractère de la société canadienne pendant des décennies. Compte tenu de ce défi et comme nous nous inquiétons vivement de ce que le gouvernement libéral actuel n'ait pas réussi à venir à bout du chômage parmi les jeunes, mes collègues et moi-même avons décidé de profiter de l'une des rares occasions qui nous sont offertes pour présenter cette motion à la Chambre aujourd'hui.

Il serait intéressant d'examiner et de comparer le bilan du gouvernement actuel à celui du dernier gouvernement conservateur, en 1979-1980. Au cours des neuf mois où nous avons été au pouvoir, nous avons créé des emplois à raison de 7,000 par mois, soit un total de 60,000 nouveaux emplois. En 49 mois, depuis sa réélection, nous constatons que le gouvernement actuel n'a pas créé d'emplois et qu'en réalité, le nombre de jeunes qui ont un emploi a diminué de près de 300,000. En neuf mois, nous avons créé des emplois à raison de 7,000 par mois, mais depuis le début de son nouveau mandat le gouvernement actuel a diminué le nombre d'emplois au même rythme.

Selon les statistiques officielles, il y a actuellement entre 525,000 et 550,000 jeunes Canadiens sans travail. En effet, si

nous examinons certaines déclarations faites par le ministre d'État à la Jeunesse (M<sup>me</sup> Hervieux-Payette), qui est malheureusement absente, ainsi que l'actuel ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts)—j'espère que leurs horaires leur permettront de se joindre à nous avant la . . .

**M. Blais:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Il y a une réunion du cabinet ce matin.

**M. McGrath:** Ce n'est pas un rappel au Règlement.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** A l'ordre!

**M. McGrath:** Vous a-t-on évincé, J.-J.?

**M. Crosby:** Ils l'ont fichu dehors à cause de la fuite.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** Les députés savent également qu'il est antiréglementaire de faire des remarques sur l'absence ou la présence d'autres députés à la Chambre.

**M. Deans:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je présente des excuses au député qui a la parole. Je ne serais pas intervenu, mais réunion du cabinet ou non, la Chambre des communes siège le jeudi matin.

**Des voix:** Bravo!

**M. Wise:** Monsieur le Président, si nous . . .

● (1110)

**M. Lang:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le ministre d'État à la Jeunesse (M<sup>me</sup> Hervieux-Payette) se trouve actuellement à Montréal, où elle doit prononcer un discours. Elle doit revenir directement et sera parmi nous cet après-midi.

**Le président suppléant (M. Guilbault):** Il n'est pas réglementaire de faire des remarques sur la présence des députés à la Chambre des communes, et le fait de savoir où se trouve tel ou tel député n'est guère utile à nos délibérations.

**M. Wise:** Monsieur le Président, j'espère que cet échange n'aura pas empiété sur mon temps de parole.

Si nous examinons certaines déclarations faites à travers le pays par le ministre d'État à la Jeunesse—et elles sont rares—nous constatons que celle-ci a admis que le nombre de jeunes adultes sans emploi dans le pays est en réalité plus près de 700,000 que de 550,000. Il y a environ 1.2 million de jeunes dans les collèges et universités au Canada. D'ici une dizaine de jours, ces jeunes Canadiens quitteront l'école, l'université et d'autres établissements scolaires. Environ 50 p. 100 d'entre eux vont se joindre à la population active cet été, et c'est une estimation prudente. Nous pourrions en ajouter 600,000 à ces 700,000 et un calcul rapide nous permettra de voir qu'il y a en réalité près de 1.4 million de jeunes sans emploi à travers le pays.